

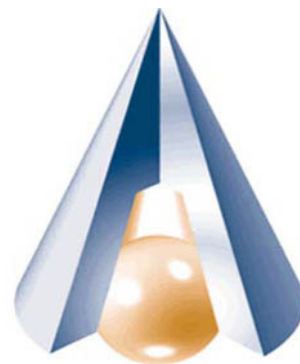
N° 11F0019M au catalogue — N° 363  
ISSN 1205-9161  
ISBN 978-0-660-23005-4

Direction des études analytiques : documents de recherche

## **Satisfaction à l'égard de la vie chez les nouveaux immigrants au Canada : Comparaisons avec les populations des pays d'origine et les personnes nées au Canada**

par Kristyn Frank, Feng Hou et Grant Schellenberg

Date de diffusion : le 10 décembre 2014



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-877-287-4369 |

## Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 11F0019M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de  
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente  
publication est assujettie aux modalités de l'entente de  
licence ouverte de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm)).

This publication is also available in English.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

# Satisfaction à l'égard de la vie chez les nouveaux immigrants au Canada : Comparaisons avec les populations des pays d'origine et les personnes nées au Canada

par

Kristyn Frank, Feng Hou et Grant Schellenberg  
Division de l'analyse sociale et de la modélisation  
Statistique Canada

11F0019M N° 363  
ISSN 1205-9161  
ISBN 978-0-660-23005-4

Décembre 2014

## Direction des études analytiques Série de documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. On peut accéder gratuitement à ces documents à partir d'Internet, à l'adresse [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Comité de révision des publications  
Direction des études analytiques, Statistique Canada  
Immeuble R.-H.-Coats, 24<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>5</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>6</b>
<b>1 Introduction</b> .....	<b>8</b>
<b>2 Revue de la littérature</b> .....	<b>9</b>
<b>3 Données, mesures et méthodes</b> .....	<b>11</b>
3.1 Données .....	11
3.2 Mesures .....	13
3.3 Méthodes .....	15
<b>4 Résultats</b> .....	<b>16</b>
4.1 Différences entre la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants et des populations des pays d'origine .....	16
4.2 Explication des différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés.....	18
4.3 Différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les groupes d'immigrants et la population née au Canada .....	22
<b>5 Conclusion</b> .....	<b>25</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>28</b>

## Résumé

Les études sur le bien-être des immigrants s'intéressent avant tout aux résultats économiques. Cependant, les immigrants mentionnent souvent comme motif principal de la migration le désir d'améliorer leur qualité de vie générale. La présente étude vise à comparer la satisfaction à l'égard de la vie des nouveaux immigrants au Canada à celle de la population de leur pays d'origine et à celle des personnes nées au Canada, et à évaluer le rôle que jouent les facteurs économiques et sociaux à l'échelon national dans la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants. Les résultats indiquent que la plupart des groupes d'immigrants éprouvent une plus grande satisfaction à l'égard de la vie que leurs homologues dans leur pays d'origine. La majorité des groupes d'immigrants examinés obtiennent aussi une cote de satisfaction à l'égard de la vie semblable à celle des personnes nées au Canada, ce qui indique que la conjoncture nationale a une incidence sur la satisfaction des immigrants à l'égard de la vie.

## Sommaire

Les études antérieures de l'intégration des immigrants au Canada se fondaient principalement sur les résultats économiques, en omettant d'autres aspects du bien-être des immigrants dans le pays hôte. Les immigrants établis au Canada mentionnent souvent des facteurs non économiques comme principale raison de la migration, ce qui justifie une étude d'autres éléments de leur bien-être. L'examen de la satisfaction autodéclarée des immigrants à l'égard de la vie permet de mieux comprendre l'intégration des immigrants, car il s'appuie sur la façon dont ils évaluent personnellement leur vie au Canada.

La présente analyse compare la satisfaction à l'égard de la vie de groupes d'immigrants à la satisfaction à l'égard de la vie de deux populations, à savoir la population du pays d'origine des immigrants et la population née au Canada. La satisfaction des immigrants à l'égard de la vie est examinée au niveau du pays d'origine, ce qui permet d'évaluer comment des différences concernant des facteurs de portée nationale peuvent être associées à leur satisfaction à l'égard de la vie au Canada.

Trois questions de recherche sont formulées : 1) Comparativement à leurs homologues dans leur pays d'origine, les immigrants établis au Canada sont-ils plus ou moins satisfaits de leur vie?; 2) Si les immigrants sont plus satisfaits que la population de leur pays d'origine, cette différence est-elle associée à une variation positive des facteurs de portée nationale, mesurés par les niveaux de développement économique et de liberté civile?; 3) Comment la satisfaction à l'égard de la vie des groupes d'immigrants se compare-t-elle à celle des personnes nées au Canada et quels sont les facteurs qui expliquent toute différence?

Pour répondre à ces questions, la présente étude adopte une approche novatrice consistant à regrouper des données tirées de plusieurs sources. Les données sur les immigrants et sur les personnes nées au Canada proviennent de deux enquêtes auprès des ménages représentatives de la population nationale, à savoir l'Enquête sociale générale (de 2008 à 2011) et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (de 2009 à 2011). Les données sur les populations des pays d'origine des immigrants proviennent des vagues 3 à 5 de l'Enquête mondiale sur les valeurs, réalisée entre 1994 et 2008. L'utilisation de ces sources de données permet d'appliquer des variables de contrôle sociodémographiques similaires aux différentes populations étudiées. Cet aspect est important, car en raison des critères de sélection des immigrants, ces derniers pourraient différer de la population de leur pays d'origine en ce qui concerne des caractéristiques pouvant être associées à de plus hauts niveaux de satisfaction à l'égard de la vie (p. ex. l'âge, le niveau de scolarité, l'état de santé).

Les résultats laissent entendre que la conjoncture nationale joue un rôle dans la satisfaction des immigrants à l'égard de la vie. Des variations plus importantes de la satisfaction à l'égard de la vie sont observées entre les populations des pays d'origine qu'entre les groupes d'immigrants au Canada. La plupart des groupes d'immigrants présentent un niveau plus élevé de satisfaction à l'égard de la vie que la population de leur pays d'origine. Ces différences s'atténuent pour plusieurs groupes lorsque l'on neutralise l'effet de facteurs sociodémographiques, ce qui indique que la sélectivité de l'immigration joue un petit rôle dans les différences de satisfaction à l'égard de la vie. Les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les groupes d'immigrants et leurs homologues du pays d'origine ont tendance à être plus prononcées pour les immigrants issus de pays dont le produit intérieur brut (PIB) est faible que pour ceux provenant de pays dont le PIB est élevé; cette relation a pour médiateur le niveau de satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine.

Les comparaisons avec les personnes nées au Canada indiquent que, si l'on tient compte de l'effet des facteurs sociodémographiques, économiques et liés à la santé, peu de groupes d'immigrants se distinguent de manière significative des personnes nées au Canada sur le plan de la satisfaction à l'égard de la vie. La moins grande satisfaction à l'égard de la vie observée

chez certains groupes d'immigrants pourrait être attribuable à des facteurs non observés, comme les sacrifices qu'a nécessités la migration (p. ex. la séparation de la famille), l'accueil négatif des immigrants au niveau local, ou l'impression d'une baisse de statut attribuable à un changement de groupe de référence.

# 1 Introduction

La recherche sur l'établissement des immigrants au Canada a souvent eu pour point central leurs résultats sur le marché du travail et leurs résultats financiers. Cependant, comme les immigrants mentionnent fréquemment l'amélioration de leur qualité de vie comme principal motif de l'immigration, il serait utile d'aller au-delà des mesures économiques et de prendre en considération d'autres mesures des résultats (Amit, 2010; Ziegler et Britton, 1981). À ce chapitre, la satisfaction à l'égard de la vie dans son ensemble autodéclarée par les immigrants est utile, car elle offre une autre perspective fondée sur une évaluation de leur vie faite par eux-mêmes.

La présente analyse a pour but de comparer la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants à celle de deux groupes témoins, à savoir les non-émigrés du pays d'origine et les personnes nées au Canada. Trois questions de recherche sont formulées : 1) Comparativement à leurs homologues dans leur pays d'origine, les immigrants qui s'établissent au Canada sont-ils plus ou moins satisfaits de leur vie? 2) Si les immigrants sont plus satisfaits que la population de leur pays d'origine, cette différence est-elle associée à une variation positive de facteurs de portée nationale, mesurés par les niveaux de développement économique et de liberté civile? 3) Comment la satisfaction à l'égard de la vie des groupes d'immigrants se compare-t-elle à celle des personnes nées au Canada et quels sont les facteurs qui expliquent toute différence?

Les résultats indiquent que la plupart des groupes d'immigrants ont un plus haut niveau de satisfaction à l'égard de la vie que leurs homologues dans leur pays d'origine. Ces différences ne diminuent que légèrement pour la plupart des groupes lorsque l'on tient compte de l'effet de diverses caractéristiques sociodémographiques, ce qui indique que la sélectivité de l'immigration joue un rôle mineur dans l'explication des différences entre les cotes de satisfaction à l'égard de la vie. Comparativement, lorsque l'on tient compte de l'effet des facteurs sociodémographiques, économiques et liés à la santé, peu de groupes d'immigrants diffèrent de manière significative des personnes nées au Canada sur le plan de la satisfaction à l'égard de la vie. Dans l'ensemble, les résultats indiquent que la conjoncture nationale joue un rôle important dans la satisfaction des immigrants à l'égard de la vie.

Le présent article comprend cinq sections. La section 2 résume les données de la littérature sur la relation entre la conjoncture nationale et la satisfaction à l'égard de la vie. Les études comparant la satisfaction des immigrants à l'égard de la vie à celle des habitants de leur pays d'origine et des habitants du pays hôte sont également examinées. La section 3 décrit les données, les mesures et les méthodes utilisées dans l'analyse. La section 4 présente les résultats de l'analyse descriptive et de l'analyse multivariée. Enfin, une discussion des résultats dans un contexte plus général est présentée à la section 5.



## 2 Revue de la littérature

Parmi les questions soulevées fréquemment dans la littérature sur le bien-être subjectif<sup>1</sup> figure celle de savoir si la satisfaction à l'égard de la vie est associée à des conditions externes ou à des traits internes. Les analyses de la satisfaction à l'égard de la vie comprenant l'examen de facteurs de portée nationale et de traits culturels intériorisés transmis de génération en génération indiquent que ni les premiers ni les seconds ne peuvent être écartés (Diener, Suh et Oishi, 1997; Senik, 2011; Veenhoven, 1994).

Des études transversales ont montré que les variations de la satisfaction à l'égard de la vie peuvent être expliquées en partie par des différences dans les caractéristiques nationales. Selon ces études, axées principalement sur les différences de richesse nationale, les résidents des pays riches atteignent de plus hauts niveaux de bonheur que ceux des pays pauvres (p. ex. Diener, Diener et Diener, 1995; Diener et Suh, 1999; Inglehart, 1990). Plusieurs études reconnaissent que la conjoncture économique joue un rôle important dans la façon dont les individus évaluent la satisfaction à l'égard de la vie, mais le contexte social importe aussi (Helliwell et coll., 2009). Des facteurs non économiques, comme la liberté politique, les conditions environnementales, l'accès aux soins de santé, ainsi que l'égalité entre les sexes et l'égalité des revenus, ont fait l'objet d'études (Bartram, 2011; Bonini, 2008; Böhnke, 2008; Diener et Suh, 1999; Frey et Stutzer, 2002; Triandis, 2000; Veenhoven et Ehrhardt, 1995). Ces caractéristiques contribuent à l'« habitabilité » d'un pays et peuvent avoir une incidence sur le bonheur au niveau agrégé, car différents types d'individus dans une société peuvent être influencés de la même façon par des facteurs tels que les services, l'infrastructure, la stabilité du gouvernement et les conditions environnementales (Bartram, 2011, p. 73; Diener et Oishi, 2000; Veenhoven, 2000a). Le degré d'association des facteurs sociaux à la satisfaction à l'égard de la vie varie aussi d'un pays à l'autre (Veenhoven, 2000b). Par exemple, Böhnke (2008) constate une plus grande satisfaction à l'égard de la vie dans les pays européens où la liberté d'association est forte et où le gouvernement est considéré comme étant hautement fiable.

La littérature sur l'immigration révèle que la conjoncture nationale des pays d'origine des immigrants peut expliquer en partie les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre divers groupes d'immigrants. Ainsi, Bartram (2011) observe de plus faibles niveaux de satisfaction à l'égard de la vie chez les immigrants établis aux États-Unis venant de pays pauvres que chez ceux provenant de pays plus riches; en particulier, les immigrants arrivés d'Europe et du Canada ne diffèrent pas de manière significative de la population américaine, tandis que ceux venus d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique font état de niveaux considérablement plus faibles de satisfaction à l'égard de la vie. De même, Senik (2011) constate que les personnes qui émigrent d'Amérique du Nord pour vivre en Europe présentent un plus haut niveau de bonheur que celles qui émigrent de pays d'Afrique et d'Asie.

Certaines études indiquent aussi que le groupe de référence auquel les immigrants se comparent est un déterminant central de leur satisfaction à l'égard de la vie (Bartram, 2011;

---

1. Divers termes sont utilisés dans la littérature sur le bien-être subjectif. « Bien-être subjectif » est un terme générique qui s'applique à toute une gamme d'évaluations de la satisfaction à l'égard de la vie (Diener, Helliwell et Kahneman, 2010; Helliwell et Wang, 2012). Le terme « bonheur » est souvent utilisé comme synonyme de « satisfaction à l'égard de la vie », et les deux termes sont habituellement employés dans les questions d'enquête sur le bien-être subjectif (Ferrer-i-Carbonell, 2005; Selezneva, 2011). Distinction est faite dans la littérature entre deux aspects de l'évaluation du « bonheur » par les individus, à savoir, d'une part, l'évaluation de leur vie dans son ensemble et, d'autre part, l'évaluation d'états émotionnels ou d'humeurs, telles la joie ou la colère (Diener, Suh et Oishi, 1997). Les mesures de la satisfaction à l'égard de la vie employées dans la présente étude font spécifiquement référence aux évaluations de la vie « dans son ensemble », c'est-à-dire l'évaluation cognitive par les individus de leur satisfaction globale à l'égard de la vie. La revue de la littérature réalisée dans le cadre du présent article s'appuie sur des études qui parlent de bonheur, de satisfaction à l'égard de la vie et de bien-être subjectif.

Stillman et coll., 2012). Clark, Frijters et Shields (2008) soutiennent que les personnes provenant de pays pauvres qui gardent leur pays d'origine comme groupe de référence devraient voir augmenter leur satisfaction à l'égard de la vie. Toutefois, alors que les nouveaux immigrants ont tendance à se comparer aux habitants de leur pays d'origine (Schündeln et Fuchs-Schündeln, 2009), ce groupe de référence fait souvent place avec le temps à d'autres groupes d'immigrants dans le pays hôte ou à la population née dans le pays hôte (Bartram, 2010 et 2011; Mara et Landesmann, 2013). Donc, l'accroissement de la satisfaction pourrait être plus fréquent chez les nouveaux immigrants, mais pourrait diminuer quand augmente la durée de résidence dans le pays hôte.

La mesure dans laquelle les groupes d'immigrants diffèrent de la population de leur pays d'origine et de celle du pays hôte est le point sur lequel se concentrent les études de l'importance relative du rôle des traits culturels et de la conjoncture nationale dans la satisfaction à l'égard de la vie. Plusieurs études examinent la relation entre les traits culturels et le niveau de bonheur en comparant les générations entre elles ou en comparant les immigrants à la population de leur pays d'origine (Inglehart, 1990; Oishi et Diener, 2001; Rice et Steele, 2004; Safi, 2010; Senik, 2011; Veenhoven, 1994). Des preuves à l'appui de la pérennité des attitudes culturelles sont fournies par Safi (2010) qui constate que les immigrants de première ainsi que de deuxième génération indiquent de plus faibles niveaux de satisfaction à l'égard de la vie que les personnes nées dans les pays européens. Dans une étude comparant la satisfaction moyenne à l'égard de la vie des personnes nées aux États-Unis à celle des habitants de leur pays ancestral, les cotes de satisfaction à l'égard de la vie sont semblables. Cependant, les données font penser qu'il se produit un mouvement « vers une cote de bien-être commune au fil du temps » chez les groupes nés aux États-Unis (Rice et Steele, 2004). Par conséquent, si les traits culturels peuvent fournir un « point de référence » pour les évaluations de la satisfaction à l'égard de la vie, la conjoncture nationale, les relations sociales et les caractéristiques individuelles semblent également jouer un rôle important (Rice et Steele, 2004).

La comparaison de la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants à celle de la population du pays d'origine ou du pays hôte peut montrer de quelle façon les facteurs de niveau national influent sur le bien-être. Par exemple, si la qualité générale de la vie dans le pays est le facteur prédominant, les personnes qui s'installent dans un pays offrant une meilleure conjoncture économique ou sociale devraient manifester un plus haut niveau de satisfaction à l'égard de la vie que celles vivant dans leur pays d'origine, et un niveau comparable à celui observé pour la population née dans le pays hôte (Senik, 2011; Veenhoven, 1994).

Selon plusieurs études, les immigrants déclarent en général de plus faibles niveaux de satisfaction à l'égard de la vie que les personnes nées dans le pays hôte, même si l'on tient compte de l'effet des caractéristiques sociodémographiques (Bartram, 2011; Burton et Phipps, 2010; Safi, 2010; Verkuyten, 2008). Cela semble indiquer que les conditions externes liées à la qualité de la vie dans un pays ne sont pas fortement associées à la satisfaction à l'égard de la vie, mais les résultats de ces études sont fondés principalement sur un statut d'immigrant/non-immigrant défini de manière très générale ou sur des variables indicatrices de génération. Un examen plus détaillé de certains groupes d'immigrants et de caractéristiques particulières des pays d'origine est donc nécessaire.

## 3 Données, mesures et méthodes

### 3.1 Données

La présente étude s'appuie sur des données provenant de plusieurs sources qui ont été regroupées afin de comparer les niveaux autodéclarés de satisfaction à l'égard de la vie de divers groupes d'immigrants au Canada et des populations des pays d'origine de ces immigrants. Les données pour le Canada proviennent de deux enquêtes auprès des ménages représentatives de la population nationale, à savoir l'Enquête sociale générale (ESG) (de 2008 à 2011) et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (de 2009 à 2011). Les données sur les populations des pays d'origine des immigrants proviennent des vagues 3 à 5 de l'Enquête mondiale sur les valeurs (EMV), réalisée entre 1994 et 2008.

L'ESG, réalisée annuellement, a pour cible la population canadienne de 15 ans et plus. Chaque cycle de l'ESG contient des questions sociodémographiques qui sont posées toutes les années, ainsi qu'un ensemble de questions uniques ayant pour thème des questions sociales ou stratégiques particulières. Les taux de réponse pour les quatre fichiers de données de l'ESG utilisés ici variaient de 55 % (2010) à 66 % (2011). Les tailles totales d'échantillon étaient de 20 401 (2008), 19 422 (2009), 15 390 (2010) et 22 435 (2011).

L'ESCC, réalisée annuellement, permet aussi de recueillir des données démographiques et socioéconomiques standard, ainsi que des renseignements sur l'état de santé, les déterminants de la santé et l'utilisation des services de santé auprès de la population à domicile de 12 ans et plus. Les taux de réponse étaient de 73,1 % (2009), 71,5 % (2010) et 69,8 % (2011). Les tailles totales d'échantillon étaient de 61 673 (2009), 63 197 (2010) et 63 542 (2011). Par souci de cohérence avec l'échantillon de l'ESG, seuls les participants à l'ESCC de 15 ans et plus sont inclus dans la présente analyse.

Les données de l'ESG couvrant quatre années et les données de l'ESCC couvrant trois années sont combinées afin d'accroître la taille de l'échantillon et d'améliorer la fiabilité des estimations. Comme ces enquêtes ont des plans de sondage similaires et ont été réalisées dans une même période de quatre ans, le regroupement des données est réalisable et a l'avantage de réduire les erreurs d'échantillonnage, de couverture et de mesure (Hou, 2014, sous presse; Schenker et Raghunathan, 2007). Pour qu'un groupe d'immigrants correspondant à un pays d'origine soit inclus dans l'analyse, il faut qu'au moins 20 répondants dans les données canadiennes soient membres de ce groupe et que l'EMV ait été réalisée dans le pays d'origine. L'échantillon final contient 6 306 nouveaux immigrants, définis comme étant ceux arrivés au Canada au cours des 10 dernières années en provenance de 43 pays d'origine (tableau 1). Quand les immigrants arrivés au Canada au cours des 20 dernières années sont inclus dans l'analyse, le nombre de groupes d'immigrants satisfaisant aux deux critères atteint 59 et la taille totale de l'échantillon d'immigrants se chiffre à 11 276.

**Tableau 1**

**Niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie des nouveaux immigrants au Canada, selon le pays d'origine**

Pays d'origine	Cote observée de satisfaction à l'égard de la vie			Cote corrigée de satisfaction à l'égard de la vie			Taille de l'échantillon	
	Immigrants	Pays d'origine	Différence	Immigrants	Pays d'origine	Différence	Immigrants	Pays d'origine
Nouvelle-Zélande	7,27	7,79	-0,51	7,28	7,83	-0,55	20	2 099
Colombie	8,18	8,36	-0,19	8,25	8,71	-0,46 ***	171	6 013
Pays-Bas	7,50	7,76	-0,26	7,62	8,03	-0,40	43	1 049
Australie	7,47	7,44	0,03	7,58	7,58	0,00	41	3 449
Mexique	8,30	7,90	0,40 ***	8,43	8,38	0,05	181	5 351
Brésil	8,14	7,44	0,70 ***	8,02	7,80	0,22	38	2 640
Turquie	6,79	6,26	0,53	6,90	6,68	0,22	25	6 646
Trinidad et Tobago	7,84	7,33	0,51	7,94	7,60	0,34	38	999
Royaume-Uni	8,13	7,60	0,54 ***	8,21	7,81	0,40 ***	349	1 038
Vietnam	7,79	6,86	0,92 ***	7,73	7,31	0,42	38	2 474
Chine	7,35	6,73	0,61 ***	7,50	7,05	0,45 ***	888	4 445
États-Unis	8,09	7,56	0,53 ***	8,14	7,67	0,47 ***	401	3 975
Pologne	8,09	7,02	1,07 ***	8,05	7,53	0,52 *	51	989
Japon	7,60	6,71	0,89 ***	7,62	7,08	0,54	44	2 396
Iran	7,33	6,40	0,93 ***	7,35	6,73	0,62 ***	157	5 171
Indonésie	7,65	6,93	0,72 ***	7,98	7,32	0,65 ***	27	2 896
Bangladesh	7,21	6,09	1,12 ***	7,30	6,61	0,70 **	89	2 976
Allemagne	8,14	7,11	1,03 ***	8,20	7,47	0,73 ***	124	4 073
Argentine	8,65	7,33	1,32 ***	8,60	7,72	0,87 ***	24	3 339
El Salvador	8,76	7,50	1,26 ***	8,79	7,91	0,88 *	20	1 229
Taiwan	7,83	6,57	1,25 ***	7,85	6,87	0,99 ***	41	2 005
Hong Kong	7,72	6,41	1,31 ***	7,80	6,80	1,00 ***	39	1 244
Philippines	8,11	6,75	1,35 ***	8,24	7,23	1,01 ***	853	2 399
Arabie saoudite	8,43	7,28	1,15 ***	8,29	7,25	1,04 ***	28	1 494
Venezuela	8,10	6,72	1,38 ***	8,12	7,03	1,09 ***	30	1 187
Pérou	7,99	6,63	1,36 ***	8,36	7,22	1,14 ***	24	4 171
Corée du Sud	7,50	6,28	1,21 ***	7,63	6,48	1,15 ***	97	2 370
France	8,35	6,91	1,44 ***	8,37	7,20	1,18 ***	182	1 000
Italie	8,53	6,89	1,64 ***	8,67	7,15	1,53 ***	24	1 006
Algérie	7,74	5,67	2,06 ***	7,93	6,34	1,60 ***	87	1 269
Russie	7,50	5,27	2,23 ***	7,71	6,09	1,62 ***	164	4 033
Égypte	7,44	5,55	1,89 ***	7,64	5,93	1,72 ***	59	6 048
Inde	7,85	5,82	2,04 ***	7,94	6,20	1,73 ***	934	5 859
Nigéria	8,81	6,74	2,07 ***	8,75	6,82	1,92 ***	55	4 011
Maroc	7,69	5,77	1,91 ***	8,02	6,09	1,94 ***	119	3 458
Afrique du Sud	8,05	5,77	2,28 ***	8,05	6,07	1,98 ***	98	8 899
Bulgarie	7,79	4,93	2,87 ***	7,62	5,43	2,19 ***	23	2 014
Roumanie	7,96	5,37	2,59 ***	8,14	5,86	2,28 ***	161	2 892
Ethiopie	7,97	4,99	2,98 ***	8,10	5,53	2,57 ***	28	1 490
Pakistan	7,68	4,85	2,83 ***	7,84	5,23	2,61 ***	295	1 693
Ukraine	7,65	4,42	3,23 ***	7,87	5,23	2,64 ***	106	3 665
Irak	7,80	4,82	2,98 ***	7,83	5,18	2,65 ***	61	4 995
Zimbabwe	7,75	3,94	3,82 ***	7,94	4,41	3,53 ***	29	1 000

\*\*\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

\*\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

**Notes :** Les nouveaux immigrants au Canada sont les immigrants arrivés au Canada dans les 10 dernières années. Les pays sont classés par ordre de différence entre les cotes corrigées de satisfaction à l'égard de la vie des immigrants et de la population du pays d'origine. Les valeurs négatives sont données pour commencer, suivies des différences de satisfaction à l'égard de la vie allant de la plus petite à la plus grande. Les cotes observées de satisfaction à l'égard de la vie sont égales à la moyenne des cotes déclarées par les répondants aux enquêtes. Les cotes corrigées sont calculées au moyen de modèles de régression contenant des variables de contrôle pour le sexe, l'âge, le carré de l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, la situation d'emploi, l'autoévaluation de la santé et la résidence dans une ville de 500 000 habitants et plus.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008 à 2011, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2011; Enquête mondiale sur les valeurs, vagues 3 à 5.

L'EMV, réalisée par un réseau international de spécialistes des sciences sociales, est conçue pour recueillir des données sur les croyances, les valeurs et les attitudes auprès d'échantillons représentatifs des populations nationales. Depuis 1981, près d'une centaine de pays ont réalisé au moins une vague de l'EMV; la présente étude s'appuie sur les données des vagues 3 à 5. Selon le pays, la vague 3 a eu lieu de 1994 à 1998, la vague 4, de 1999 à 2004, et la vague 5, de 2005 à 2008. Seuls les 43 pays d'origine pour lesquels au moins 20 immigrants ont répondu à l'ESG et à l'ESCC sont inclus dans l'analyse. Ces pays n'ont pas tous réalisé les trois vagues de l'EMV : quatre n'ont recueilli des données que pour la vague 3; deux n'ont recueilli des données que pour la vague 4; et huit n'ont recueilli des données que pour la vague 5<sup>2</sup>. Les 29 autres pays possèdent des données provenant d'au moins deux vagues. La taille de l'échantillon de l'EMV au niveau du pays varie de 989 à 8 899 (tableau 1).

Ces données offrent une occasion unique d'isoler les traits culturels de la conjoncture nationale lorsqu'on examine les prédicteurs de la satisfaction à l'égard de la vie. En effet, les immigrants partagent les mêmes traits culturels que la population de leur pays d'origine, mais les mêmes conditions générales de vie, institutions et libertés que la population née au Canada.

## 3.2 Mesures

Dans la présente étude, la variable de résultat est la satisfaction autodéclarée à l'égard de la vie. Dans le cadre de l'ESG de 2008, 2009 et 2010, on a demandé aux participants : *À l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « Très insatisfait(e) » et 10 signifie « Très satisfait(e) », quel sentiment éprouvez-vous en général à l'égard de votre vie?* La même question a été posée dans l'ESG de 2011 et dans l'ESCC de 2009 à 2011, mais une échelle de 11 points a été utilisée, où 0 signifiait « Très insatisfait(e) » et 10 signifiait « Très satisfait(e) ». Une étude d'évaluation a montré que ce léger changement d'échelle n'a pas d'incidence sur le niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie déclaré ni sur la corrélation entre la satisfaction à l'égard de la vie et ses covariables courantes (Bonikowska et coll., 2013). La question de l'EMV est un peu différente : *Tout bien considéré, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie dans son ensemble?* Une échelle de 10 points est utilisée, où 1 signifie « insatisfait » et 10 signifie « satisfait ». La légère différence entre les énoncés des questions dans les enquêtes canadiennes et l'EMV est peu susceptible de compromettre la comparabilité des niveaux de satisfaction à l'égard de la vie tirés des deux sources de données<sup>3</sup>. De surcroît, l'un des objectifs de la présente étude est de déterminer si les variations entre la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants et de la population du pays d'origine sont associées aux attributs

---

2. L'El Salvador ne dispose de données de l'EMV que pour la vague 3. L'Algérie, le Pakistan, l'Arabie saoudite et le Zimbabwe ne possèdent des données de l'EMV que pour la vague 4. L'Éthiopie, la France, Hong Kong, l'Italie, les Pays-Bas, Trinidad et Tobago ne disposent de données de l'EMV que pour la vague 5. Le Venezuela, le Royaume-Uni et la Pologne ont participé à deux vagues de l'EMV, mais les données d'une seule vague ont été utilisées dans la présente étude. L'enquête de la vague 4 du Venezuela ne contenait pas d'autoévaluation de l'état de santé; et celle de la Pologne ne comprenait pas la situation d'emploi; en outre, l'enquête de la vague 3 du Royaume-Uni ne comprenait pas l'autoévaluation de la santé. Comme ces variables sont utilisées comme variables de contrôle démographiques, ces données n'ont pas été incluses dans les analyses.

3. Pour examiner l'effet possible de l'énoncé légèrement différent de la question de l'EMV et de celle des enquêtes canadiennes, on a comparé la satisfaction moyenne à l'égard de la vie déclarée dans le cadre de l'EMV de 2006 pour le Canada (taille de l'échantillon de 2 157) aux valeurs découlant de l'ESG de 2005 et de 2006 (réalisées chacune auprès d'un échantillon d'environ 20 000). La cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie pour le Canada dans l'EMV de 2006 était de 7,76, c'est-à-dire 0,03 point ( $p = 0,130$ ) de plus que la cote d'après l'ESG de 2005 et 0,21 point ( $p < 0,001$ ) de moins que la cote d'après l'ESG de 2006. Ces écarts varient à peine lorsque l'on tient compte de l'effet des différences d'âge, de sexe, de niveau de scolarité, de situation d'emploi et de répartition géographique. Comparativement, dans 10 enquêtes-ménages réalisées au Canada de 2003 à 2011 qui utilisaient la même question, les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie variaient de 7,60 à 8,31, et aucune tendance nette ne se dégageait (Bonikowska et coll., 2013). Donc, les différences de niveau déclaré de satisfaction à l'égard de la vie sont plus importantes entre les enquêtes canadiennes que la différence entre l'EMV et les enquêtes canadiennes. De surcroît, la différence entre l'EMV et les enquêtes canadiennes en ce qui concerne le niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie est faible comparativement à celle observée entre les immigrants établis au Canada et la population de leur pays d'origine (tableau 1).

économiques et sociaux du pays d'origine. Ce genre de variations ne devrait pas être influencé par les différences entre les échelles utilisées pour les immigrants au Canada et pour la population du pays d'origine dans l'EMV, à condition que ces échelles soient cohérentes dans les données canadiennes et dans les données de l'EMV.

Sept variables de niveau individuel qui peuvent être codées de manière cohérente dans les enquêtes canadiennes et l'EMV (sexe, âge, état matrimonial, niveau de scolarité, situation d'emploi, répartition géographique du lieu de résidence et autoévaluation de l'état de santé) sont utilisées pour tenir compte de l'effet des différences entre les caractéristiques sociodémographiques des immigrants qui s'établissent au Canada et de la population de leur pays d'origine. L'âge est codé comme une année unique; le carré de l'âge est inclus pour tenir compte de la courbe en forme de U de la satisfaction à l'égard de la vie en fonction de l'âge (Blanchflower et Oswald, 2008). L'état matrimonial est codé en cinq catégories : marié, union libre, veuf, séparé ou divorcé, et célibataire. Le niveau de scolarité est codé en cinq catégories : diplôme universitaire, études postsecondaires partielles, diplôme d'études secondaires, études secondaires partielles, et niveau de scolarité non déclaré. La situation d'emploi est codée en trois catégories : occupé, en chômage et ne fait pas partie de la population active. La répartition géographique du lieu de résidence est fondée sur le fait que la personne réside ou non dans une ville d'au moins 500 000 habitants. L'autoévaluation de la santé est mesurée sur une échelle ordinale de cinq points dans les enquêtes canadiennes ainsi que dans l'EMV; pour accroître la comparabilité des variables entre les enquêtes, l'échelle de cinq points est convertie en une échelle de quatre points : 1 (mauvaise), 2 (passable), 3 (bonne) et 4 (très bonne)<sup>4</sup>.

Deux variables agrégées sont utilisées dans la présente analyse pour représenter l'environnement économique et social des pays d'origine. La première est le produit intérieur brut (PIB) par habitant basé sur la parité des pouvoirs d'achat (PPA), dont les valeurs sont téléchargées du site Web de la Banque mondiale<sup>5</sup>. La moyenne sur la période de 2005 à 2008 est utilisée. L'autre mesure est l'indice des libertés civiles élaboré par Freedom House et employé dans d'autres études du bien-être subjectif (p. ex. Böhnke, 2008; Rice et Steele, 2004)<sup>6</sup>. De nouveau, la moyenne sur la période de 2005 à 2008 a été utilisée. L'échelle originale des libertés civiles varie de 1 à 6, les cotes les plus élevées indiquant moins de libertés civiles. Pour les besoins de la présente analyse, l'échelle est inversée de manière que les cotes élevées indiquent des niveaux élevés de libertés civiles. Le PIB (basé sur la PPA) et les libertés civiles sont corrélés à une gamme de caractéristiques de niveau national. Le PIB (PPA) possède une relation positive et significative ( $p < 0,001$ ) avec l'espérance de vie à la naissance ( $r$  de Pearson = 0,68), l'inscription à des programmes d'enseignement supérieur (pourcentage brut) ( $r = 0,67$ ) et les dépenses en soins de santé par habitant ( $r = 0,84$ ), ainsi qu'une relation négative et fortement significative ( $p < 0,001$ ) avec le taux de fécondité (nombre de naissances par femme) ( $r = -0,53$ ) et la mortalité infantile ( $r = -0,62$ )<sup>7</sup>. La mesure des libertés civiles présente des relations similaires, quoique les corrélations soient un peu plus faibles.

- 
4. Dans l'EMV, l'échelle est très mauvaise, mauvaise, passable, bonne et très bonne; dans les enquêtes canadiennes, l'échelle est mauvaise, passable, bonne, très bonne et excellente. Sur l'échelle de quatre points convertie, très mauvaise et mauvaise sont combinées pour donner la catégorie « mauvaise » dans l'EMV, et très bonne et excellente sont combinées pour donner la catégorie « très bonne » dans les enquêtes canadiennes. L'introduction de la mesure générale convertie de la santé comme variable de contrôle dans les modèles de régression multivariés produit un niveau de satisfaction à l'égard de la vie corrigé légèrement plus élevé pour les populations des pays d'origine que si l'on utilise la mesure générale originale de la santé. Cependant, l'utilisation de la mesure convertie ou originale de la santé ne modifie pas les conclusions générales quant au niveau moyen plus élevé de satisfaction à l'égard de la vie chez les immigrants que chez les populations des pays d'origine, ni concernant les corrélats des différences.
  5. <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD/countries?display=default>, téléchargé en février 2013.
  6. L'échelle des libertés civiles représente la liberté d'expression, de réunion, d'association, d'enseignement et de religion. Les données sur les libertés civiles ont été téléchargées à l'adresse <http://www.freedomhouse.org/> en février 2013.
  7. Ces caractéristiques supplémentaires à l'échelle du pays ont été calculées d'après la base de données de la Banque mondiale (moyennes pour 2005 à 2008).

Dans l'ensemble, le PIB (PPA) et l'indice des libertés civiles sont des mesures du développement économique et social d'un pays qui sont le reflet d'une vaste gamme de conditions et de résultats<sup>8</sup>.

### 3.3 Méthodes

La présente étude débute par une comparaison de divers groupes d'immigrants établis au Canada avec les populations de leurs pays d'origine respectifs, effectuée en examinant les niveaux moyens observés et corrigés de satisfaction à l'égard de la vie. Le niveau observé est la moyenne des niveaux de satisfaction à l'égard de la vie déclarés par les participants aux enquêtes respectives. Le niveau corrigé est estimé au moyen d'un modèle de régression par les moindres carrés ordinaires (MCO) qui regroupe les données sur les immigrants qui ont participé aux enquêtes-ménages canadiennes et les résidents des pays d'origine qui ont participé à l'EMV. Le modèle a pour variable de résultat la satisfaction à l'égard de la vie et comprend des variables indicatrices des groupes d'immigrants et des pays d'origine, ainsi que les sept variables de niveau individuel décrites plus haut.

L'âge, le niveau de scolarité, l'employabilité et l'état de santé sont d'importants critères de sélection pour l'immigration au Canada. L'ajout de ces variables dans le modèle devrait éliminer la plus grande partie de l'effet de l'immigration sélective sur la différence de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les populations de leurs pays d'origine respectifs. En particulier, l'autoévaluation de la santé a été utilisée comme moyen de « neutraliser l'erreur » afin de réduire l'hétérogénéité non observée, parce que certaines personnes ont des perceptions plus positives que d'autres de leur vie et du monde en général (Helliwell, 2003; Morrison, 2011). Ces personnes surévalueraient leur état de santé de la même façon qu'elles surévalueraient leur satisfaction à l'égard de la vie. Par conséquent, inclure l'autoévaluation de la santé d'une personne comme variable de contrôle devrait réduire l'effet de ce genre de biais (Halpern, 2005).

Les poids de sondage de chaque enquête sont utilisés dans les estimations du modèle, mais ils sont normalisés de manière à ce que leur somme soit la même pour les enquêtes canadiennes et l'EMV. Les poids normalisés permettent de maintenir la représentativité de la population cible de chaque enquête tout en veillant à ce que les échantillons des enquêtes canadiennes et de l'EMV contribuent de la même façon à l'estimation du modèle.

À la deuxième étape, la différence de satisfaction moyenne à l'égard de la vie entre les groupes d'immigrants établis au Canada et la population de leur pays d'origine (« non-émigrants ») est la variable de résultat dont la régression est calculée en fonction du PIB par habitant et de l'indice de libertés civiles du pays d'origine. Le niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine est ensuite ajouté au modèle. Si l'ajout de cette variable explique l'association des différences de satisfaction à l'égard de la vie entre immigrants et non-émigrés avec les caractéristiques du pays d'origine, cela signifie que les différences de satisfaction à l'égard de la vie ont principalement pour origine la variation de la satisfaction à l'égard de la vie entre les pays d'origine, laquelle est, à son tour, reliée à leur niveau de développement économique et de libertés civiles.

Enfin, pour étudier les facteurs qui pourraient contribuer à toute différence observée entre les groupes d'immigrants et la population née au Canada, trois modèles de régression par les MCO sont estimés en regroupant les immigrants et les personnes nées au Canada qui ont répondu

---

8. Il convient de souligner que seulement 3 des 43 pays d'origine examinés dans la présente étude avaient un PIB par habitant (PPA) supérieur à celui du Canada (États-Unis, Hong Kong et les Pays-Bas). En outre, le Canada reçoit la cote la plus élevée sur l'indice des libertés civiles, ce qui témoigne d'un haut niveau de liberté (Freedom House, 2013). La majorité des pays d'origine (35 sur 43) examinés sont classés comme offrant moins de libertés civiles que le Canada.

aux enquêtes canadiennes. Le premier modèle, qui ne contient aucune variable de contrôle, reproduit simplement les différences observées de satisfaction à l'égard de la vie entre chaque groupe d'immigrants et la population née au Canada. Le deuxième modèle contient des contrôles pour le sexe, l'âge, le carré de l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, la situation d'emploi, la répartition géographique, et l'autoévaluation de l'état de santé. Le troisième modèle contient des contrôles pour des variables supplémentaires disponibles dans les enquêtes canadiennes, à savoir le revenu du ménage, la taille du ménage, la propriété du logement et les régions géographiques détaillées<sup>9</sup>.

## 4 Résultats

### 4.1 Différences entre la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants et des populations des pays d'origine

La plupart des groupes d'immigrants établis au Canada ont un plus haut niveau de satisfaction à l'égard de la vie que celui de la population de leur pays d'origine (tableau 1). La constatation est vérifiée pour les résultats observés et les résultats corrigés (figures 1 et 2). Des 43 groupes d'immigrants, 38 obtiennent une cote de satisfaction à l'égard de la vie dépassant celle de la population de leur pays d'origine de plus de 0,5 point. De ces groupes, tous sauf deux présentent une différence de satisfaction à l'égard de la vie statistiquement significative. La grandeur de la différence varie considérablement, comme en témoigne le fait que 12 groupes d'immigrants ont un niveau de satisfaction à l'égard de la vie de plus de 2 points supérieur à celui observé dans leur pays d'origine, 16 ont un niveau de satisfaction à l'égard de la vie supérieur de 1 à 2 points, et 10 ont un niveau de satisfaction à l'égard de la vie supérieur de 0,5 à 1 point. Pour les cinq paires restantes, la différence entre les immigrants et les non-émigrés est inférieure à un demi-point. Seulement trois groupes d'immigrants établis au Canada — ceux provenant de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et de la Colombie — présentent un niveau de satisfaction à l'égard de la vie légèrement plus faible que celui de la population de leur pays d'origine.

La correction pour tenir compte des caractéristiques sociodémographiques des immigrants et des populations des pays d'origine a tendance à réduire la différence de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés. Par exemple, la différence entre les immigrants venus de l'Inde et la population de l'Inde passe de 2,04 à 1,73 point après la correction. Cela donne à penser que la sélectivité de l'immigration, traduite par ces variables sociodémographiques, explique une partie de la différence de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les populations des pays d'origine. Néanmoins, des différences appréciables persistent pour la plupart des paires immigrants-pays d'origine après avoir tenu compte de l'effet de la sélectivité<sup>10</sup>.

---

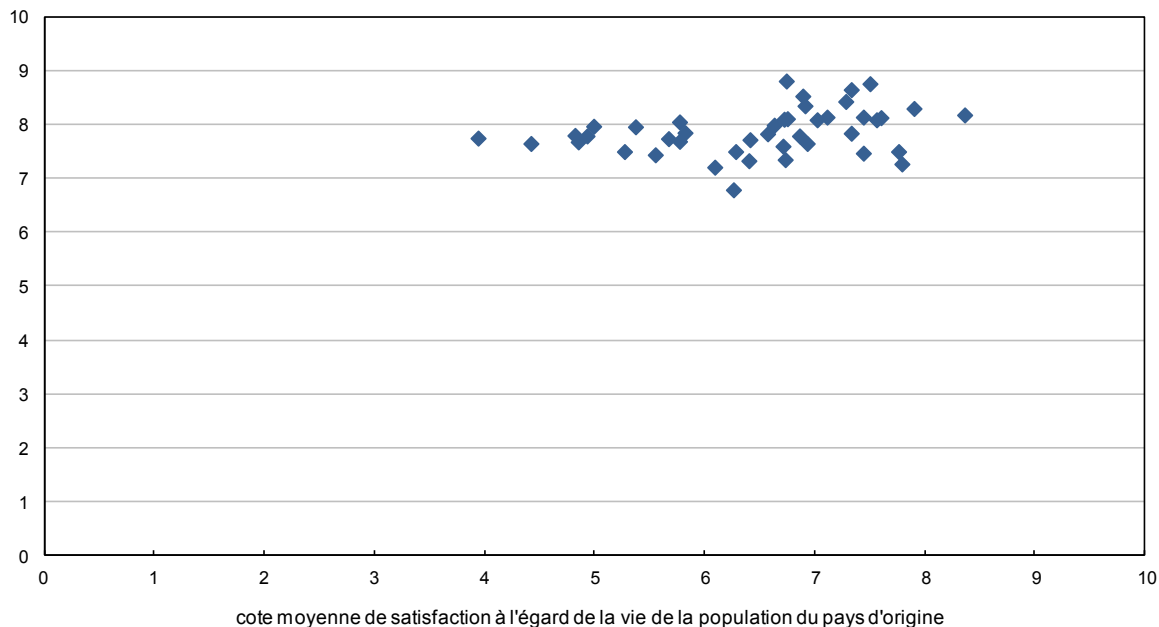
9. Le revenu du ménage est codé en six catégories plutôt que comme une variable de type intervalle, parce que des pourcentages importants de répondants ont déclaré le revenu de leur ménage au moyen de tranches larges au lieu d'un montant exact en dollars ou n'ont pas déclaré du tout le revenu de leur ménage. Les catégories de revenu du ménage sont : inférieur (moins de 30 000 \$), moyen-inférieur (de 30 000 \$ à 59 999 \$), moyen (de 60 000 \$ à 99 999 \$), moyen-supérieur (de 100 000 \$ à 149 999 \$), élevé (150 000 \$ et plus) et données manquantes. Comme les catégories de revenu du ménage ne tiennent pas compte des économies d'échelle associées à la taille de la famille, la taille du ménage (racine carrée) a été incluse pour tenir compte de l'effet de la réduction des besoins de consommation de membres supplémentaires du ménage. Les variables de contrôle géographiques comprennent six régions géographiques et sept groupes de régions urbaines ou rurales.

10. Après avoir tenu compte des caractéristiques sociodémographiques, le nombre de paires immigrants-pays d'origine pour lesquelles la différence de satisfaction moyenne à l'égard de la vie est égale ou supérieure à 0,5 diminue pour passer de 38 à 31 (du total de 43), tandis que le nombre pour lesquelles la différence de satisfaction à l'égard de la vie est égale ou supérieure à 0,4 passe de 39 à 35.



**Figure 1**  
**Satisfaction à l'égard de la vie observée des nouveaux immigrants au Canada et de la population du pays d'origine**

cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie des nouveaux immigrants selon le pays d'origine

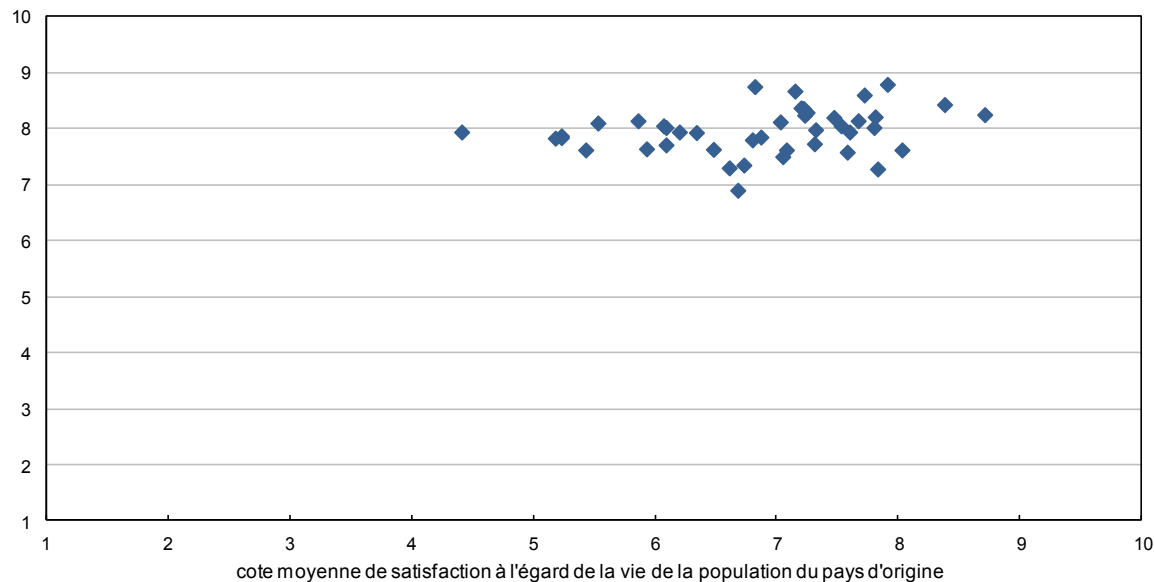


**Notes :** Les nouveaux immigrants au Canada sont les immigrants arrivés au Canada au cours des 10 dernières années. Ce graphique montre les résultats pour 43 pays d'origine.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008 à 2011, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2011; Enquête mondiale sur les valeurs, vagues 3 à 5.

**Figure 2**  
**Satisfaction à l'égard de la vie corrigée des nouveaux immigrants au Canada et de la population du pays d'origine**

cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie des nouveaux immigrants selon le pays d'origine



**Notes :** Les nouveaux immigrants au Canada sont les immigrants arrivés au Canada au cours des 10 dernières années. Ce graphique montre les résultats pour 43 pays d'origine, en tenant compte de l'effet de l'âge, du carré de l'âge, du sexe, de l'état matrimonial, du niveau de scolarité, de la situation d'emploi, de l'autoévaluation de la santé et de la résidence dans une ville de 500 000 habitants et plus.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008 à 2011, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2011; Enquête mondiale sur les valeurs, vagues 3 à 5.

Ces tendances persistent lorsqu'on étend l'analyse afin d'inclure les immigrants dont la période de résidence au Canada va jusqu'à 20 ans. L'échantillon élargi contient 11 276 immigrants provenant de 58 pays d'origine. La plupart des groupes ont des niveaux observés et corrigés de satisfaction à l'égard de la vie plus élevés que ceux de la population de leur pays d'origine (figures 3 et 4). Trois groupes seulement possèdent un niveau observé de satisfaction à l'égard de la vie légèrement inférieur (0,2 à 0,3 point) à celui de la population de leur pays d'origine (données disponibles sur demande).

Dans une perspective légèrement différente, les données montrent aussi une variation plus importante de la satisfaction à l'égard de la vie d'un pays d'origine à l'autre que d'un groupe d'immigrants à l'autre au Canada. Dans les 43 pays d'origine, la cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie variait de 3,94 à 8,36, avec un écart-type de 1,03 et une étendue de 4,4 points. En revanche, chez les 43 groupes d'immigrants au Canada, la cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie variait de 6,79 à 8,81, avec un écart-type de 0,43 et une étendue de 2,0 points. Ces profils sont en harmonie avec la notion selon laquelle le contexte national influence la satisfaction à l'égard de la vie et que l'expérience commune de vie au Canada est associée à un rétrécissement de l'étendue des cotes chez les groupes d'immigrants<sup>11</sup>.

## 4.2 Explication des différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés

Les analyses descriptives indiquent que la plupart des groupes d'immigrants établis au Canada ont un plus haut niveau de satisfaction à l'égard de la vie que leurs homologues restés dans le pays d'origine (non-émigrés), même si l'on tient compte de l'effet des facteurs sociodémographiques liés à la sélectivité du processus d'immigration. Cependant, les différences de satisfaction à l'égard de la vie sont nettement plus importantes pour certains groupes que pour d'autres. Au niveau bivarié, la différence de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés est fortement et négativement associée au niveau de satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine ( $r = -0,91$ ,  $p < 0,001$ ). Autrement dit, les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés sont principalement influencées par les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les pays d'origine, plutôt que par les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les groupes d'immigrants établis au Canada.

De plus, au niveau bivarié, la différence de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés est associée de manière significative au logarithme du PIB par habitant (PPA) ( $r = -0,51$ ,  $p < 0,001$ ) (figure 5) et à l'indice de libertés civiles ( $r = -0,38$ ,  $p < 0,05$ ) du pays d'origine. Comme le logarithme du PIB par habitant (PPA) du pays d'origine est également corrélé significativement à l'indice de libertés civiles ( $r = 0,54$ ,  $p < 0,001$ ), leur association indépendante avec les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés doit être examinée dans un modèle de régression.

Le tableau 2 présente des modèles de régression dans lesquels la différence corrigée de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés est la variable de résultat. Le modèle 1 contient le logarithme du PIB par habitant (PPA) et le niveau de libertés civiles du pays d'origine comme variables explicatives. Le niveau moyen corrigé de satisfaction

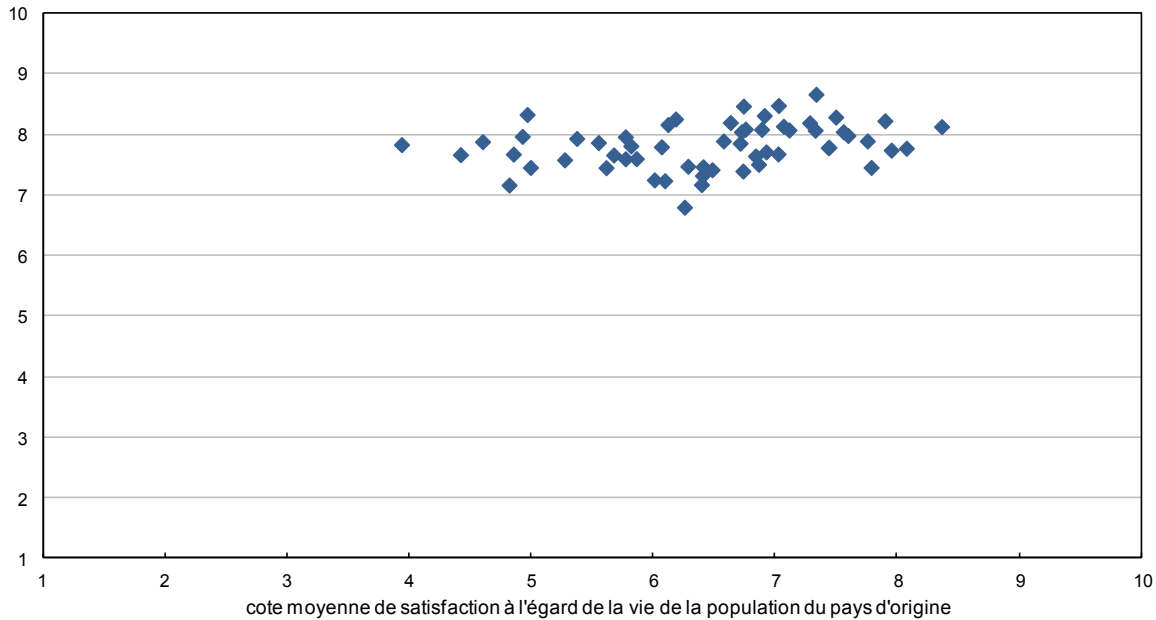
---

11. S'il en est ainsi, on s'attendrait aussi à ce que les cotes de satisfaction à l'égard de la vie convergent à mesure que la période de résidence au Canada des groupes d'immigrants s'allonge. Cependant, cette hypothèse ne peut pas être testée au moyen de nos données transversales regroupées, car il est impossible de faire la distinction entre les différences de cohorte et les effets d'assimilation. Par exemple, les facteurs ayant une incidence sur les décisions de migration des immigrants provenant de Hong Kong et établis au Canada depuis 11 à 20 ans dans nos données diffèrent fortement des facteurs influençant les décisions de leurs homologues arrivés au cours des 10 dernières années.

à l'égard de la vie dans le pays d'origine est ajouté dans le modèle 2. Les modèles figurant dans la partie supérieure ne sont pas pondérés; les modèles figurant dans la partie inférieure du tableau sont pondérés par la taille de l'échantillon des groupes d'immigrants afin de tenir compte du fait que la différence de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés est estimée de manière plus fiable en se servant d'échantillons de grande taille. Les résultats des régressions non pondérées et pondérées sont généralement similaires.

**Figure 3**  
**Satisfaction à l'égard de la vie observée des immigrants au Canada et de la population du pays d'origine**

cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie des immigrants selon le pays d'origine

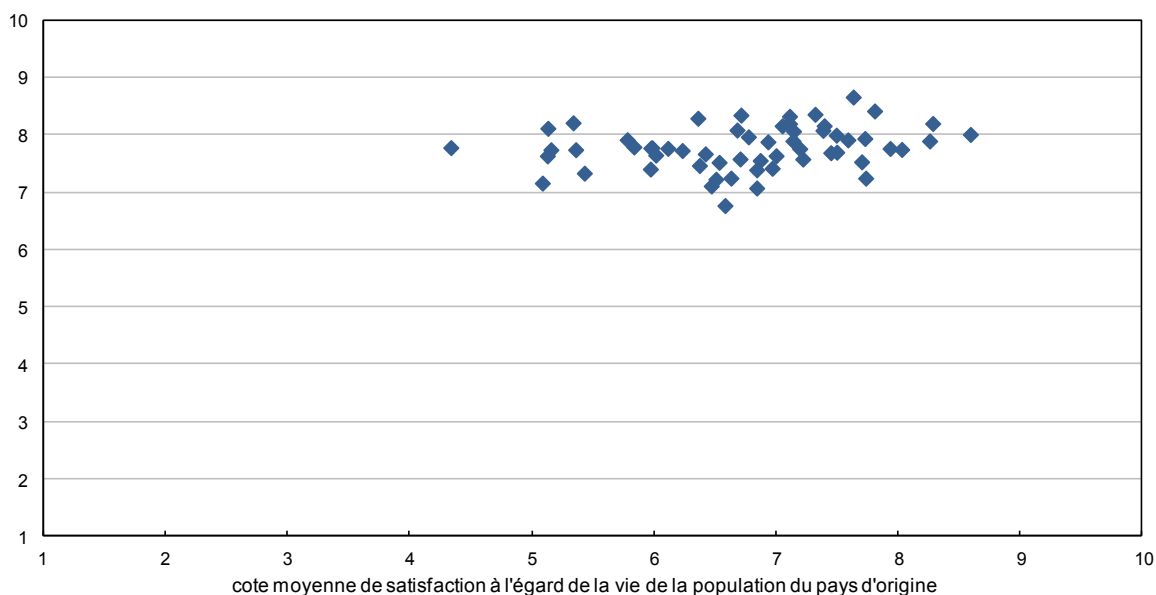


**Notes :** Les immigrants au Canada sont les immigrants arrivés au Canada au cours des 20 dernières années. Ce graphique montre les résultats pour 58 pays d'origine.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008 à 2011, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2011; Enquête mondiale sur les valeurs, vagues 3 à 5.

**Figure 4**  
**Satisfaction à l'égard de la vie corrigée des immigrants au Canada et de la population du pays d'origine**

cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie des immigrants selon le pays d'origine

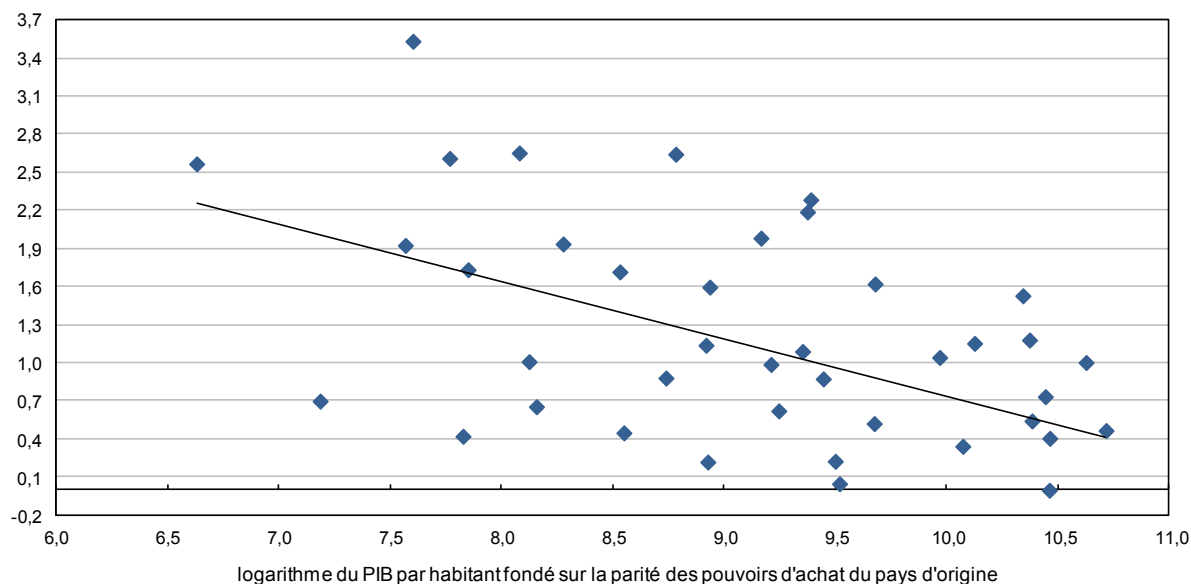


**Notes :** Les immigrants au Canada sont les immigrants arrivés au Canada au cours des 20 dernières années. Ce graphique montre les résultats pour 58 pays d'origine, en tenant compte de l'effet de l'âge, du carré de l'âge, du sexe, de l'état matrimonial, du niveau d'escolarité, de la situation d'emploi, de l'autoévaluation de la santé et de la résidence dans une ville de 500 000 habitants et plus.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008 à 2011, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2011; Enquête mondiale sur les valeurs, vagues 3 à 5.

**Figure 5**  
**Différences corrigées de satisfaction à l'égard de la vie entre les nouveaux immigrants et les non-émigrés, selon le produit intérieur brut (PIB) par habitant du pays d'origine**

Différence entre les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie des nouveaux immigrants et de la population de leur pays d'origine



**Notes :** Les nouveaux immigrants au Canada sont les immigrants arrivés au Canada au cours des 10 dernières années. Ce graphique montre les résultats pour 43 pays d'origine.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008 à 2011, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2011; Enquête mondiale sur les valeurs, vagues 3 à 5; Banque mondiale, tableau « PIB par habitant, (\$ PPA internationaux courants) ».

**Tableau 2**

**Coefficients de régression reliant l'indice de libertés civiles, le produit intérieur brut par habitant et la satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine aux différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les nouveaux immigrants au Canada et la population de leur pays d'origine**

	Modèle 1		Modèle 2	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
<b>Modèles non pondérés</b>				
Ordonnée à l'origine	4,90 ***	1,17	7,84 ***	0,51
Libertés civiles	-0,07	0,08	0,04	0,03
Produit intérieur brut par habitant	-0,38 **	0,14	-0,10	0,07
Satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine	...	...	-0,87 ***	0,06
<b>Modèles pondérés par la taille d'échantillon des groupes d'immigrants</b>				
Ordonnée à l'origine	4,73 ***	1,13	7,73 ***	0,51
Libertés civiles	0,00	0,08	0,09 *	0,03
Produit intérieur brut par habitant	-0,40 **	0,14	-0,09	0,15
Satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine	...	...	-0,89 ***	0,06

... n'ayant pas lieu de figurer

\*\*\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

\*\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

**Notes :** Les nouveaux immigrants au Canada sont les immigrants arrivés au Canada dans les 10 dernières années. Le produit intérieur brut par habitant est fondé sur les parités des pouvoirs d'achat. Les valeurs du R-carré corrigées (modèles non pondérés) sont les suivantes : modèle 1 : 0,237; modèle 2 : 0,823. Les valeurs du R-carré (modèles pondérés) sont les suivantes : modèle 1 : 0,187; modèle 2 : 0,861.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008 à 2011, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2011; Enquête mondiale sur les valeurs, vagues 3 à 5; Banque mondiale, tableau « PIB par habitant, (\$ PPA internationaux courants) ».

Lorsque le logarithme du PIB par habitant (PPA) et l'indice des libertés civiles du pays d'origine sont tous deux inclus dans le même modèle, seul l'effet du premier est statistiquement significatif (modèle 1). Le coefficient significatif et négatif implique que les immigrants arrivant au Canada en provenance de pays dont le PIB par habitant est faible ont tendance à déclarer un accroissement de satisfaction à l'égard de la vie plus important comparativement à la population de leur pays d'origine. Cependant, si l'on ajoute dans le modèle la satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine (modèle 2), l'effet du PIB par habitant du pays d'origine devient non significatif. Donc, l'effet du PIB par habitant du pays d'origine sur la différence de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les non-émigrés s'exerce par l'intermédiaire de son effet sur le niveau de satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine<sup>12</sup>. Lorsque l'on étend l'analyse afin d'inclure les immigrants dont la durée de résidence au Canada va jusqu'à 20 ans, les résultats sont similaires (données non présentées).

12. Dans un modèle multivarié distinct, environ le quart de la variation de la satisfaction à l'égard de la vie entre les pays d'origine est expliqué par le PIB par habitant; l'effet des libertés civiles n'est pas significatif lorsque l'on tient compte de l'effet du PIB par habitant. De nouveau, cela donne à penser que les immigrants qui arrivent au Canada en provenance de pays où le niveau de développement économique est faible connaissent une amélioration plus importante de leur satisfaction à l'égard de la vie.

### 4.3 Différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les groupes d'immigrants et la population née au Canada

Le tableau 3 présente les modèles de régression dans lesquels les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les personnes nées au Canada sont la variable de résultat. Le modèle 1 ne contient aucune variable de contrôle et montre les différences de satisfaction à l'égard de la vie observées entre chaque groupe de nouveaux immigrants et la population née au Canada. Trois groupes seulement (ceux en provenance d'Argentine, de France et du Nigéria) font état de niveaux de satisfaction à l'égard de la vie significativement plus élevés que ceux de la population canadienne, et huit groupes présentent des niveaux significativement plus faibles. Ces huit derniers groupes viennent de pays d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est, qui sont les principaux pays d'origine des nouveaux immigrants qui s'établissent au Canada (voir le tableau 3, modèle 1).

Dans le modèle 2 (tableau 3), il est tenu compte des effets du sexe, de l'âge, du carré de l'âge, de l'état matrimonial, du niveau de scolarité, de la situation d'emploi, de la répartition géographique et de l'autoévaluation de l'état de santé. Chez les trois groupes d'immigrants éprouvant des niveaux de satisfaction à l'égard de la vie significativement plus élevés que la population née au Canada, la différence devient nettement plus faible ou non significative lorsqu'on neutralise l'effet de ces facteurs, et deux groupes d'immigrants supplémentaires ont un niveau de satisfaction à l'égard de la vie significativement plus faible que la population née au Canada. Enfin, les différences de satisfaction à l'égard de la vie persistent ou s'accroissent pour les huit groupes d'immigrants dont le niveau est significativement inférieur à celui des personnes nées au Canada. Ces résultats laissent entendre que les facteurs sociodémographiques expliquent en grande partie pourquoi quelques groupes d'immigrants déclarent des niveaux de satisfaction à l'égard de la vie plus élevés que la population née au Canada, mais ces facteurs n'aident pas à expliquer pourquoi certains autres groupes d'immigrants éprouvent un niveau de satisfaction à l'égard de la vie plus faible que les personnes nées au Canada.

Le modèle 3 contient en plus des variables de contrôle pour le revenu du ménage, la taille du ménage, la propriété du logement et des régions géographiques plus finement définies. Après l'ajout de ces variables, 32 des 43 groupes d'immigrants ne diffèrent pas de manière significative de la population née au Canada en ce qui concerne le niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie. Quatre groupes d'immigrants seulement (venus du Bangladesh, de Bulgarie, de Chine et d'Iran) continuent de présenter des niveaux de satisfaction à l'égard de la vie significativement plus faibles que les personnes nées au Canada, et les écarts diminuent. De même, trois groupes d'immigrants (provenant d'Italie, du Mexique et du Nigéria) indiquent des niveaux de satisfaction à l'égard de la vie significativement plus élevés que ceux des personnes nées au Canada. Ces résultats font penser qu'une moins bonne position économique et la concentration dans les grandes régions métropolitaines expliquent en partie les niveaux plus faibles de satisfaction à l'égard de la vie chez certains groupes de nouveaux immigrants.

Bien que la satisfaction à l'égard de la vie de la plupart des groupes d'immigrants ne diffère pas significativement de celle de la population née au Canada, des coefficients négatifs sont observés pour la majorité des groupes. Selon des travaux de recherche antérieurs, le statut d'immigrant serait associé négativement à la satisfaction à l'égard de la vie (p. ex. Bonikowska et coll., 2013; Burton et Phipps, 2010). Afin d'étudier cette question plus en profondeur, une variable indicatrice du statut d'immigrant a été examinée dans un autre modèle. Les résultats montrent qu'il existe une relation significative et négative entre le statut d'immigrant et la

satisfaction à l'égard de la vie<sup>13</sup>. L'examen des deux ensembles de résultats laisse entrevoir que la relation négative entre le statut d'immigrant et la satisfaction à l'égard de la vie pourrait être influencée par certains groupes d'immigrants. Autrement dit, l'utilisation d'une variable indicatrice du statut d'immigrant pourrait masquer la variation de la satisfaction à l'égard de la vie entre groupes provenant de pays d'origine différents.

---

13. Dans le modèle 1 (pas de variables de contrôle), le coefficient du statut d'immigrant est égal à -0,21 ( $p < 0,001$ ); dans le modèle 2 (sexe, âge, carré de l'âge, état matrimonial, niveau de scolarité, situation d'emploi, autoévaluation de la santé et répartition géographique inclus dans le modèle), le coefficient est de -0,28 ( $p < 0,001$ ); dans le modèle 3 (revenu du ménage, taille du ménage, propriété du logement et régions géographiques à un niveau détaillé ajoutés dans le modèle), le coefficient du statut d'immigrant est de -0,12 ( $p < 0,001$ ).

**Tableau 3**

**Modèles de régression examinant les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les nouveaux immigrants au Canada et la population née au Canada, selon le pays d'origine**

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Éthiopie	-0,07	0,57	-0,07	0,57	0,28	0,55
Zimbabwe	-0,29	0,40	-0,25	0,52	-0,12	0,49
Bangladesh	-0,82 **	0,27	-0,90 ***	0,25	-0,66 *	0,26
Pakistan	-0,36	0,19	-0,37 *	0,18	-0,14	0,17
Irak	-0,24	0,31	-0,38	0,27	-0,16	0,28
Vietnam	-0,26	0,28	-0,38	0,26	-0,21	0,27
Inde	-0,19 **	0,07	-0,29 ***	0,07	-0,10	0,07
Nigéria	0,77 **	0,25	0,50 *	0,25	0,67 *	0,26
Philippines	0,06	0,10	0,01	0,09	0,17	0,09
Égypte	-0,60 *	0,26	-0,48 *	0,21	-0,29	0,20
Indonésie	-0,39	0,26	-0,29	0,21	-0,18	0,22
Ukraine	-0,39	0,22	-0,39	0,21	-0,27	0,21
Maroc	-0,35	0,22	-0,14	0,21	-0,06	0,21
Chine	-0,69 ***	0,07	-0,69 ***	0,07	-0,53 ***	0,07
Taiwan	-0,22	0,15	-0,30	0,19	-0,16	0,19
El Salvador	0,71	0,39	0,55	0,38	0,78	0,42
Iran	-0,71 ***	0,18	-0,88 ***	0,17	-0,70 ***	0,16
Algérie	-0,31	0,26	-0,31	0,24	-0,16	0,24
Pérou	-0,05	0,29	0,18	0,30	0,28	0,27
Colombie	0,13	0,16	0,06	0,18	0,19	0,19
Bulgarie	-0,25	0,28	-0,67 *	0,28	-0,60 *	0,27
Brésil	0,10	0,18	-0,26	0,18	-0,12	0,17
Roumanie	-0,08	0,12	-0,15	0,11	-0,06	0,10
Argentine	0,61 **	0,22	0,40	0,24	0,45	0,25
Afrique du Sud	0,01	0,18	-0,23	0,18	-0,19	0,18
Venezuela	0,06	0,32	-0,16	0,37	-0,05	0,35
Russie	-0,54 *	0,24	-0,49 *	0,21	-0,34	0,22
Turquie	-1,26 *	0,62	-1,20	0,67	-1,01	0,66
Mexique	0,26	0,16	0,19	0,14	0,36 **	0,14
Pologne	0,05	0,26	-0,12	0,22	0,06	0,23
Arabie saoudite	0,39	0,30	0,08	0,31	0,21	0,32
Trinidad et Tobago	-0,20	0,29	-0,33	0,28	-0,20	0,28
Corée du Sud	-0,55 *	0,22	-0,48 *	0,20	-0,32	0,20
Nouvelle-Zélande	-0,77	0,48	-1,12	0,58	-1,04	0,59
Hong Kong	-0,32	0,17	-0,34	0,18	-0,20	0,18
Italie	0,49	0,26	0,45	0,25	0,58 *	0,25
France	0,31 *	0,13	0,18	0,11	0,19	0,12
Allemagne	0,10	0,16	-0,07	0,14	0,02	0,14
Japon	-0,44	0,33	-0,48	0,32	-0,33	0,32
Australie	-0,57	0,43	-0,58	0,48	-0,51	0,48
Royaume-Uni	0,09	0,09	-0,07	0,09	0,00	0,09
Pays-Bas	-0,54	0,45	-0,65 *	0,33	-0,57	0,34
États-Unis	0,05	0,12	-0,15	0,10	-0,05	0,10

\*\*\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

\*\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\* valeur significativement différente de celle observée pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

**Notes :** Les nouveaux immigrants au Canada sont les immigrants arrivés au Canada dans les 10 dernières années. Les pays sont classés selon le produit intérieur brut (basé sur la parité des pouvoirs d'achat), du plus faible au plus élevé. Les coefficients sont les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les groupes d'immigrants et la population née au Canada (le groupe de référence). Le modèle 1 ne contient aucune variable de contrôle. Le modèle 2 contient des variables de contrôle pour le sexe, l'âge, le carré de l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, la situation d'emploi, l'autoévaluation de la santé et le fait de vivre ou non dans une ville de 500 000 habitants et plus. Le modèle 3 contient en outre des variables de contrôle pour le revenu du ménage, la taille du ménage, la propriété du logement et la région géographique. Les valeurs du R-carré sont les suivantes : modèle 1 : 0,004; modèle 2 : 0,187 et modèle 3 : 0,196.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008 à 2011, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2011.



## 5 Conclusion

Les résultats de la présente analyse laissent entendre que la conjoncture nationale joue un rôle important dans la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants. La plupart des groupes d'immigrants établis au Canada déclarent un plus haut niveau de satisfaction à l'égard de la vie que les personnes vivant dans leur pays d'origine, la grandeur de cette différence étant la plus importante chez ceux provenant de pays dont le niveau de développement économique et social est faible. Cette constatation persiste lorsque l'on élargit l'échantillon afin d'inclure les immigrants qui ont résidé au Canada pendant une période allant jusqu'à 20 ans. Les résultats de la régression indiquent aussi que les immigrants qui ont émigré de pays dont le niveau de développement économique est faible présentent de plus importantes différences de satisfaction à l'égard de la vie par rapport à leurs homologues dans leur pays d'origine que les immigrants provenant de pays dont le niveau de développement économique est plus élevé. Cette relation s'exerce par l'entremise du niveau de satisfaction à l'égard de la vie dans le pays d'origine. Autrement dit, le niveau de satisfaction à l'égard de la vie plus élevé des immigrants qui arrivent au Canada en provenance de pays pauvres est expliqué par le faible niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie dans leur pays d'origine, lequel est déterminé en partie par le niveau de développement économique du pays. D'après ces résultats, il semble que les facteurs externes jouent un rôle important dans la satisfaction des immigrants à l'égard de la vie.

La sélectivité de l'immigration est une source de préoccupation lorsqu'on compare les immigrants à la population de leur pays d'origine. Le système de points mis en œuvre par le Canada pour sélectionner les immigrants donne lieu à une concentration d'immigrants hautement qualifiés qui pourraient ne pas être représentatifs de la population générale de leur pays d'origine. En particulier, ils pourraient être plus susceptibles de posséder des caractéristiques qui sont fortement corrélées au bonheur, comme une bonne santé et un niveau élevé de scolarité (Diener et Seligman, 2004; Diener, Oishi et Lucas, 2003). Les différences de satisfaction à l'égard de la vie entre les immigrants et les populations des pays d'origine diminuent légèrement quand on tient compte de l'effet des facteurs sociodémographiques, mais des différences persistent. Par conséquent, les effets de la sélection fondée sur ce genre de caractéristiques semblent jouer un petit rôle dans les différences de satisfaction à l'égard de la vie observées entre ces groupes.

Les différences entre le niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie des groupes d'immigrants et des populations de leurs pays d'origine respectifs peuvent aussi être attribuables à des facteurs non observés. Par exemple, la satisfaction à l'égard de la vie proprement dite pourrait jouer un rôle dans la décision que prend une personne d'émigrer. Même si certains travaux de recherche indiquent que les personnes dont le bonheur est faible sont plus susceptibles d'émigrer que les autres (Otrachshenko et Popova, 2011), d'autres soutiennent que les personnes qui ne possèdent pas les ressources financières nécessaires pour émigrer ont vraisemblablement les niveaux les plus faibles de satisfaction dans leur pays d'origine (Polgreen et Simpson, 2011). En outre, la satisfaction à l'égard de la vie est un prédicteur significatif du fait qu'un immigrant restera ou non dans le pays hôte (Massey et Akresh, 2006). Les immigrants qui ne sont pas heureux dans le pays hôte sont plus susceptibles de retourner dans leur pays d'origine ou de déménager dans un autre pays. Cette situation a pour résultat une surreprésentation des immigrants dont le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est élevé dans le pays hôte. Les limites des données ne permettent pas d'examiner cette question dans la présente étude.

Les comparaisons entre la population d'immigrants et la population née au Canada fournissent d'autres éclaircissements quant à l'importance du rôle joué par la conjoncture nationale dans la satisfaction à l'égard de la vie. Selon certaines études, si les facteurs liés à la qualité de la vie expliquent largement les variations de la satisfaction à l'égard de la vie, la différence entre les immigrants et les personnes nées dans le pays hôte ne devrait pas être grande (Senik, 2011; Veenhoven, 1994). L'existence d'importantes différences de niveau de satisfaction à l'égard de la vie indiquerait que les variations des facteurs de niveau national ont moins d'influence, surtout si les caractéristiques du pays d'origine et celles du pays hôte sont dissemblables.

Les comparaisons entre différents groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada montrent que la satisfaction à l'égard de la vie de la plupart des groupes d'immigrants ne diffère pas significativement de celle de la population née au Canada si l'on tient compte de l'effet des facteurs sociodémographiques, d'emploi, de revenu et géographiques. Une situation économique défavorisée semble expliquer le plus faible niveau de satisfaction à l'égard de la vie de quelques groupes d'immigrants établis au Canada seulement. Dans une autre spécification du modèle, une variable indicatrice du statut d'immigrant a été employée. Les résultats de ce modèle, qui sont semblables à ceux obtenus par Bonikowska et coll. (2013), indiquent qu'il existe une relation négative entre le statut d'immigrant et la satisfaction à l'égard de la vie. Ces résultats donnent à penser que l'utilisation d'une seule variable de statut d'immigrant peut obscurcir les variations de la satisfaction à l'égard de la vie qui existent entre différents groupes d'immigrants.

Les cotes plus faibles de satisfaction à l'égard de la vie de certains groupes d'immigrants pourraient être attribuables à l'accueil qui leur est réservé dans le pays hôte ou à leur approche de l'intégration. Par exemple, certains auteurs constatent que l'expérience de discrimination vécue par les immigrants dans le pays hôte est négativement associée à leur satisfaction à l'égard de la vie (Chow, 2007; Houle et Schellenberg, 2010; Safi, 2010; Ying, 1996). L'exposition à des attitudes négatives à l'égard des immigrants pourrait aussi varier régionalement, car certains travaux de recherche montrent que les attitudes à l'égard des groupes d'immigrants sont forgées en s'appuyant sur des facteurs au niveau local, comme la proportion d'immigrants ou le taux de chômage des immigrants dans la région (Markaki et Longhi, 2013). En outre, de plus hauts niveaux de satisfaction à l'égard de la vie ont été observés chez les immigrants qui interagissent avec des personnes en dehors de leur groupe culturel (Chow, 2007; Phinney et coll., 2001; Ying, 1996). Par conséquent, la satisfaction à l'égard de la vie de certains groupes d'immigrants peut être influencée par le contexte local et leur interaction avec d'autres groupes dans le pays hôte.

Les expériences propres aux groupes d'immigrants doivent aussi être prises en considération lorsqu'on compare leur satisfaction à l'égard de la vie à celle de la population de leur pays d'origine et à celle de la population née dans le pays hôte. Par exemple, les immigrants qui considèrent la migration comme la réalisation d'un objectif pourraient voir augmenter leur satisfaction à l'égard de la vie après leur arrivée dans le pays hôte. Les motifs qui poussent les immigrants à quitter leur pays d'origine peuvent aussi être reliés à leur satisfaction à l'égard de la vie. Chow (2007) constate que les personnes qui ont émigré de Hong Kong au Canada pour des raisons économiques faisaient état d'un plus faible niveau de satisfaction à l'égard de la vie que celles qui avaient émigré pour des raisons sociales, politiques ou éducationnelles. Les sacrifices que font les immigrants, comme la séparation familiale ou le changement de statut relatif dans le pays hôte peuvent aussi jouer un rôle (Bartram, 2011; Mara et Landesmann, 2013).

Les résultats de la présente étude indiquent que les améliorations de la conjoncture nationale sont un important déterminant de la satisfaction des immigrants à l'égard de la vie. Les groupes d'immigrants présentent surtout des cotes de satisfaction à l'égard de la vie plus élevées que les populations de leurs pays d'origine respectifs, et le niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie de la majorité des groupes d'immigrants ne diffère pas de manière significative de celui de la population née au Canada. La moins grande satisfaction à l'égard de la vie observée chez certains groupes d'immigrants pourrait témoigner de difficultés d'intégration, de la réceptivité des collectivités du pays hôte à l'égard des immigrants, ou d'une diminution perçue de statut attribuable à un changement de groupe de référence. Ces questions sont des sujets qui pourraient faire l'objet de futures recherches.

## Bibliographie

Amit, K. 2010. « Determinants of life satisfaction among immigrants from Western countries and from the FSU in Israel ». *Social Indicators Research* 96 : 515 à 534.

Bartram, D. 2010. « International migration, open borders debates, and happiness ». *International Studies Review* 12 : 339 à 361.

Bartram, D., 2011. « Economic migration and happiness: Comparing immigrants' and natives' happiness gains from income ». *Social Indicators Research* 103 : 57 à 76.

Blanchflower, D.G., et A.J. Oswald. 2008. « Is well-being U-shaped over the life cycle? ». *Social Science and Medicine* 66 : 1733 à 1749.

Böhnke, P. 2008. « Does society matter? Life satisfaction in the enlarged Europe ». *Social Indicators Research* 87 : 189 à 210.

Bonikowska, A., J. Helliwell, F. Hou et G. Schellenberg. 2013. *Évaluation des réponses aux questions sur la satisfaction à l'égard de la vie dans les enquêtes récentes de Statistique Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 351. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Bonini, A.N. 2008. « Cross-national variation in individual life satisfaction: Effects of national wealth, human development, and environmental conditions ». *Social Indicators Research* 87 : 223 à 236.

Burton, P., et S. Phipps. 2010. « The well-being of immigrant children and parents in Canada ». Communication présentée à la 31<sup>e</sup> Conférence générale de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune qui s'est tenue à Saint-Gall, Suisse, du 22 au 28 août 2010. Disponible à l'adresse : [http://www.iaiw.org/papers/2010/8B\\_Phipps.pdf](http://www.iaiw.org/papers/2010/8B_Phipps.pdf) (consulté le 20 août 2014).

Chow, H.P.H. 2007. « Sense of belonging and life satisfaction among Hong Kong adolescent immigrants in Canada ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 33 (3) : 511 à 520.

Clark, A.E., P. Frijters et M.A. Shields. 2008. « Relative income, happiness and utility: An explanation for the Easterlin paradox and other puzzles ». *Journal of Economic Literature* 46 (1) : 95 à 144.

Diener, E., C. Diener et M. Diener. 1995. « Factors predicting the subjective well-being of nations ». *Journal of Personality and Social Psychology* 69 : 851 à 864.

Diener, E., J. Helliwell et D. Kahneman. 2010. *International Differences in Well-Being*. « Introduction ». Publié sous la direction de E. Diener, J. Helliwell et D. Kahneman. Toronto : Oxford University Press, p. ix à xviii.

Diener, E., et S. Oishi. 2000. « Money and happiness: Income and subjective well-being across nations ». Dans *Culture and Subjective Well-being*. Publié sous la direction de E. Diener et E.M. Suh. p. 185 à 218. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.

Diener, E., S. Oishi et R.E. Lucas. 2003. « Personality, culture, and subjective well-being: Emotional and cognitive evaluations of life ». *Annual Review of Psychology* 54 : 403 à 425.

Diener, E., et M.E.P. Seligman. 2004. « Beyond money: Toward an economy of well-being ». *Psychological Science in the Public Interest* 5 (1) : 1 à 31.

- Diener, E., et E.M. Suh. 1999. « National differences in subjective well-being ». Dans *Well-being: The Foundations of Hedonic Psychology*. Publié sous la direction de D. Kahneman, E. Diener et N. Schwarz. p. 434 à 450. New York : Russell Sage Foundation.
- Diener, E., E. Suh et S. Oishi. 1997. « Recent findings on subjective well-being ». *Indian Journal of Clinical Psychology* 24 (1) : 25 à 41.
- Ferrer-i-Carbonell, A. 2005. « Income and well-being: An empirical analysis of the comparison income effect ». *Journal of Public Economics* 89 : 997 à 1019.
- Freedom House. 2013. *Freedom in the World 2013*. Disponible à l'adresse : <http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2013> (consulté le 20 août 2014).
- Frey, B.S., et A. Stutzer. 2002. « What can economists learn from happiness research? ». *Journal of Economic Literature* 40 (2) : 402 à 435.
- Halpern, D. 2005. *Social Capital*. Cambridge : Polity Press.
- Helliwell, J.F. 2003. « How's life? Combining individual and national variables to explain subjective well-being ». *Economic Modelling* 20 : 331 à 360.
- Helliwell, J.F., C.P. Barrington-Leigh, A. Harris et H. Huang. 2009. *International Evidence on the Social Context of Well-being*. National Bureau of Economic Research Working Paper n° 14720. Cambridge, Massachusetts : National Bureau of Economic Research.
- Helliwell, J.F., et S. Wang. 2012. « The state of world happiness ». Dans *World Happiness Report*. Publié sous la direction de J. Helliwell, R. Layard et J. Sachs, p. 10 à 57. New York : The Earth Institute, Columbia University.
- Hou, F. 2014. « Keep up with the Joneses or keep on as their neighbours: Life satisfaction and income in Canadian urban neighbourhoods ». *Journal of Happiness Studies* DOI: 10.1007/s10902-013-9465-4. Sous presse.
- Houle, R., et G. Schellenberg. 2010. *Évaluation par les nouveaux immigrants de leur vie au Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 322. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Inglehart, R.F. 1990. *Culture Shift in Advanced Industrial Society*. Princeton : Princeton University Press.
- Mara, I., et M. Landesmann. 2013. « Do I stay because I am happy or am I happy because I stay? Life satisfaction in migration, and the decision to stay permanently, return and out-migrate ». The Vienna Institute for International Economic Studies. Version préliminaire.
- Markaki, Y., et S. Longhi. 2013. « What determines attitudes to immigration in European countries? An analysis at the regional level ». *Migration Studies* 1 (3) : 311 à 337.
- Massey, D.S., et I.R. Akresh. 2006. « Immigrant intentions and mobility in a global economy: The attitudes and behavior of recently arrived U.S. immigrants ». *Social Science Quarterly* 87 (5) : 954 à 971.
- Morrison, P. 2011. « Local expressions of subjective well-being: The New Zealand experience ». *Regional Studies* 45 (8) : 1039 à 1058.
- Oishi, S., et E. Diener. 2001. « Goals, culture and subjective well-being ». *Personality and Social Psychology Bulletin* 27 : 1674 à 1682.

- Otrachshenko, V., et O. Popova. 2011. « Life (dis)satisfaction and decision to migrate: Evidence from Central and Eastern Europe ». Arbeitsbereich aus dem Osteuropa-Institut Regensburg, Arbeitsbereich Wirtschaft, Migration and Integration n° 306.
- Phinney, J.S., G. Horenczyk, K. Liebkind et P. Vedder. 2001. « Ethnic identity, immigration, and well-being: An interactional perspective ». *Journal of Social Issues* 57 (3) : 493 à 510.
- Polgreen, L.A., et N.B. Simpson. 2011. « Happiness and international migration ». *Journal of Happiness Studies* 12 : 819 à 840.
- Rice, T.W., et B.J. Steele. 2004. « Subjective well-being and culture across time and space ». *Journal of Cross-Cultural Psychology* 35 (6) : 633 à 647.
- Safi, M. 2010. « Immigrants' life satisfaction in Europe: Between assimilation and discrimination ». *European Sociological Review* 26 (2) : 159 à 176.
- Schenker, N., et T. Raghunathan. 2007. « Combining information from multiple surveys to enhance estimation of measures of health ». *Statistics in Medicine* 26 (8) : 1802 à 1811.
- Schündeln, M., et N. Fuchs-Schündeln. 2009. « Who stays, who goes, who returns? East-West migration within Germany since reunification ». *Economics of Transition* 17 (3) : 703 à 738.
- Selezneva, E. 2011. « Surveying transitional experience and subjective well-being: Income, work, family ». *Economic Systems* 35 : 139 à 157.
- Senik, C. 2011. *The French Unhappiness Puzzle: The Cultural Dimension of Happiness*. Bonn, Allemagne : Institute for the Study of Labor (IZA). Document de travail n° 6175.
- Stillman, S., J. Gibson, D. McKenzie et H. Rohorua. 2012. *Miserable Migrants? Natural Experiment Evidence on International Migration and Objective and Subjective Well-being*. Bonn, Allemagne : Institute for the Study of Labor (IZA). Document de travail n° 6871.
- Triandis, H.C. 2000. « Cultural syndromes and subjective well-being ». Dans *Culture and Subjective Well-being*. Publié sous la direction de E. Diener et E.M. Suh, p. 13 à 36. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.
- Veenhoven, R. 1994. « Is happiness a trait? Tests of the theory that a better society does not make people any happier ». *Social Indicators Research* 32 : 101 à 160.
- Veenhoven, R. 2000a. « The four qualities of life: Ordering concepts and measures of the good life ». *Journal of Happiness Studies* 1 : 1 à 39.
- Veenhoven, R. 2000b. « Freedom and happiness: A comparative study in forty-four nations in the early 1990s ». Dans *Culture and Subjective Well-being*. Publié sous la direction de E. Diener et E.M. Suh, p. 257 à 288. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.
- Veenhoven, R., et J. Ehrhardt. 1995. « The cross-national pattern of happiness: Test of predictions implied in three theories of happiness ». *Social Indicators Research* 34 (1) : 33 à 68.
- Verkuyten, M. 2008. « Life satisfaction among ethnic minorities: The role of discrimination and group identification ». *Social Indicators Research* 89 : 391 à 404.
- Ying, Y.-W. 1996. « Immigration satisfaction of Chinese Americans: An empirical examination ». *Journal of Community Psychology* 24 : 3 à 16.
- Ziegler, J.A., et C.A. Britton. 1981. « A comparative analysis of socioeconomic variations in measuring quality of life ». *Social Science Quarterly* 62 (2) : 303 à 312.